

# CYCLO-CLUB TROYEN-SAVINIEN



Association Loi de 1901 - Fondé en 1909  
Affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme N°00027  
Siège social : 40, rue Étienne Pédron - 10000 TROYES  
internet : <http://ccts.free.fr> - e-mail : [ccts@free.fr](mailto:ccts@free.fr)

## Brevets Émile Marchal 2017

### ★ Brevet Émile Marchal 100 km ★

Lieu de départ : Église Saint-Bruno - Avenue Édouard-Herriot à Troyes

#### Samedi 18 mars - Après-midi

■ Inscriptions et départs : de 13 h 00 à 13 h 30

**Parcours** : Rosières, Saint-Pouange, Roncenay, Saint-Jean-de-Bonneval, Lirey, Longeville-sur-Mogne, Machy, Jeugny, Metz-Robert, Chaource, Pargues, D. 142, D. 84, Arrelles, Villemorien, Jully-sur-Sarce, Virey-sous-Bar, Courtenot, D. 32, Chauffour-les-Bailly, D.57, Montreuil-sur-Barse, D. 106, le Haut-Chêne, Renault, D. 21, Daudes, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas, Troyes.

#### Dimanche 19 mars - Matinée

■ Inscriptions et départs : de 7 h 30 à 8 h 00

**Parcours** : Saint-Julien-les-Villas, Rouilly-Saint-Loup, Daudes, D. 21, Renault, le Haut-Chêne, Montreuil-sur-Barse, D.57, Chauffour-les-Bailly, D. 32, Courtenot, Virey-sous-Bar, Jully-sur-Sarce, Villemorien, Arrelles, D. 84, D. 142, Pargues, Chaource, Metz-Robert, Jeugny, Machy, Longeville-sur-Mogne, Lirey, Saint-Jean-de-Bonneval, Roncenay, Saint-Pouange, Rosières et Troyes.

#### Mercredi 22 mars - Après-midi

■ Inscriptions et départs : de 13 h 00 à 13 h 30

**Même parcours que le dimanche 19 mars** sur Saint-Julien-les-Villas, Rouilly-Saint-Loup, Daudes, D. 21, Renault, le Haut-Chêne, Montreuil-sur-Barse, D.57, Chauffour-les-Bailly, D. 32, Courtenot, Virey-sous-Bar, Jully-sur-Sarce, Villemorien, Arrelles, D. 84, D. 142, Pargues, Chaource, Metz-Robert, Jeugny, Machy, Longeville-sur-Mogne, Lirey, Saint-Jean-de-Bonneval, Roncenay, Saint-Pouange, Rosières et Troyes.

### ★ Brevet Émile Marchal 150 km ★

Lieu de départ : Église de Saint-Parres-aux-Tertres

**Samedi 25 mars / Dimanche 26 mars / Mercredi 29 mars - Journée**

#### ★ EXTRAIT DU RÈGLEMENT ★

■ En 2017, il n'y aura pas de Brevets Émile-Marchal de rattrapage.

■ La carte de route nominative, remise à chaque participant avant le départ, est obligatoire vis à vis de l'assurance fédérale.

■ Elle comporte le nom de la randonnée et celui de l'organisateur, l'année, le nom du participant et le parcours choisi.

■ Contact : Dominique MOREAU - 10, rue des Héros de la Résistance - 10300 - SAINTE-SAVINE

Tél : 03 25 78 13 73 - Portable : 06 11 04 05 92 - E.mail : [ccts.brm@laposte.net](mailto:ccts.brm@laposte.net)

■ Les Brevets Émile Marchal se font en groupes. Chaque participant doit respecter le code de la route.

Respectez l'heure de départ. Le port du casque est vivement recommandé.

■ Le prix de la carte de route est de 2,00 € pour les brevets de 100 ou/et 150 km.

**! Bonne route à tous pour ces Brevets Émile-Marchal 2017 !**